

Gouverneur Etienne  
Syndic de l'Association des copropriétaires  
de l'immeuble à appartements et garages,  
rue Olivier Gille, 108 à Châtelet  
0479/352.346

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16/05/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mai, les propriétaires de l'Association des copropriétaires de l'immeuble à appartements et garages, rue Olivier Gille, 108 à Châtelet, se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans l'appartement de Mme Ginette Demoulin.

La séance est ouverte à 19h et les 6 copropriétaires présents représentent 988/1000 et donc, l'Assemblée Générale est valablement constituée.

Les époux Laurent-Marc sont absents et excusés (12/1000).

### Ordre du jour :

#### 1) Etat des comptes :

Au 16/05/2022 , la situation des comptes est la suivante :

- Fond de réserve : 6.130,92 €
- Fond de roulement : 2.282,76 €

Les comptes actuels permettent de conserver le même principe de financement du fond de réserve que celui mis en place depuis le début (à savoir 500 € par an).

#### 2) Odeurs d'essence :

La partie haute des murs et plafond, en blanc et la partie basse, en gris souris nacré (RAL 7048). Cela devrait permettre de ne pas devoir repeindre le tout la prochaine fois mais uniquement la partie basse.

Les dépenses pour ces travaux seront payées via le fond de réserve.

#### 3) Participation aux entretiens

Il est rappelé à l'ensemble des copropriétaires que les petits entretiens ou travaux relatifs à la bonne tenue du bâtiment (mauvaise herbe trottoir et cour arrière, ...) doivent être partagés

équitablement et réalisés sur base de la bonne volonté afin de poursuivre une gestion sans trop de dépenses et assurer un quotidien de bonne qualité avec une esthétique convenable du bâtiment et de ses abords.

Tous les frais externes (anti-herbe, peinture, ...) sont remboursés par la copropriété sur base des tickets.

Par exemple, Gianni Costa a mis en peinture la barrière du tunnel et il sera remboursé des frais du matériel utilisé (peinture, pinceau) - > merci Gianni !

#### 4) Divers...

- Afin de pouvoir reboucher les trous du trottoir (surtout devant le tunnel, Gianni va se renseigner auprès de la Ville de Châtelet pour que le service travaux puisse en fournir.
- Afin de refaire les descentes d'eau des terrasses (gouttières et planches de rive des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage ) mais également améliorer l'évacuation des eaux sur les terrasses du 1<sup>er</sup> étage via des trous de sortie des eaux, Gianni va faire réaliser un devis.

#### 5. Réélection du syndic

A l'unanimité, l'association décide de réélire comme Syndic : Etienne Gouverneur.

La séance est levée à 20H30.

Toute remarque relative au présent procès-verbal doit être faite conformément à la loi

Leroux, le 31/05/2022,

Etienne Gouverneur